



Richard Le Quellec. Il a eu à cœur de souligner à quel point la situation des espaces autogérés est inconfortable. (PIERRE ABENSUR)



Animation. La livraison du livre du RAAC. Ou comment faire la preuve que les artistes ne sont pas des manchots. (PIERRE ABENSUR)



Huit propositions ont été présentées par Michèle Pralong, Natacha Jaquero et Christine Ferrier (de g à d). (PIERRE ABENSUR)

Qui pilote la culture? Charles Beer prend la barre

Il a profité du 3e Forum «art, culture et création» samedi pour annoncer un engagement accru de l'Etat dans la gestion des affaires culturelles. Ce que réclament les artistes.

PASCALLE ZIMMERMANN

«**O**n nous avait dit: ne le faites pas! Il n'y aura pas un chat, pas un rat, ni un pelé, ni un tondu! Vous allez vous bouffer le nez, vous manger la laine sur le dos!» rappelle le bon berger du Théâtre du Loup. «Eh bien nous l'avons fait!»

C'est à l'ouverture, samedi, du 3e Forum «art, culture et création» qu'il préside, que Sandro Rossetti évoque ainsi la mobilisation des milieux culturels genevois. Démarrée en 2007 et connue sous le nom de RAAC (Rassemblement des artistes et acteurs culturels), elle s'est avérée massive, générale et, contre toute attente, consensuelle.

Ils l'ont fait. Et ils ont bien fait... Enterrée, la menace contre laquelle ils se liguèrent! Le RAAC est né de la crainte de voir le canton se désengager des affaires culturelles. Suite à une décision prise en février 2007 par le Conseil d'Etat, le canton comptait se décharger de tout ce qui touche à la culture sur les communes, donc très largement sur la Ville de Genève. Une situation jugée catastrophique par les artistes.

Approbation à l'unanimité

Seul Charles Beer, en charge des Affaires culturelles en même temps que de l'Instruction publique, a protesté. Année électorale et départs aidant, il est parvenu mercredi dernier à retourner l'opinion de ses collègues et faire approuver à l'unanimité le principe d'un engagement accru du canton dans la culture. Principe assis par la création d'une commission externe, annoncée samedi juste avant l'ouverture du

Forum. «Convaincu que le rôle de l'Etat dans la culture doit s'accroître dans les mois et années qui viennent», a affirmé Charles Beer, «le Conseil d'Etat a décidé d'intégrer au processus des personnalités du monde artistique connues pour leur indépendance d'esprit, leur autonomie politique et leur engagement sur la scène culturelle».

Vingt et un experts vont se mettre au travail, sous la baguette de Roger Marcel Mayou, le directeur du Musée international de la Croix-Rouge. «Roger Marcel Mayou s'est illustré lors de la révision de la loi sur l'Université, effectuée dans le contexte délicat de l'affaire des notes de frais», a souligné Charles Beer.

«Nous allons travailler sans tabou ni arrière-pensée»

ROGER MARCEL MAYOU,
PRÉSIDENT DE LA COMMISSION

Le mandat de cette commission? Rédiger un avant-projet de loi sur les arts et la culture, afin de remplacer la Loi de 1996 sur l'encouragement à la culture, qui n'a jamais été correctement appliquée. «Nous allons travailler sans tabou ni arrière-pensée, afin d'offrir aux artistes de meilleures conditions cadre pour créer», annonce Roger Marcel Mayou. «Nous avons huit mois pour mener à bien notre mission, jusqu'en avril 2010, et c'est beaucoup de travail! Notre première séance a lieu le 17 juin.» Ni Charles Beer ni Patrice Mugny ne siègeront dans cette commission. Mais ils y envoient bien sûr leurs représentants.

Un petit livre cyclamen

Et le Forum, dans tout ça? «Il n'est pas oublié», assure le conseiller d'Etat. «Plusieurs de ses membres siègent dans la commission. Le travail immense du RAAC constitue une excellente base de réflexion et les milieux représentés seront auditionnés.»



Les choristes. Impossible pour des artistes de se rassembler dans un théâtre sans créer sur scène quelques joyeuses surprises. Ils protestent ici sur l'air de «Madame la Marquise» contre la disparition des lieux autogérés, comme La Parfumerie. (PIERRE ABENSUR)

Eh bien justement! parlons-en, du «travail immense» effectué dans le cadre du Forum. Il s'est matérialisé samedi, sur la scène du Théâtre Am Stram Gram, sous forme d'un petit livre cyclamen et vert prairie. Il contient huit propositions pour améliorer la gestion des affaires culturelles à Genève, regroupées en trois thèmes: la création, le statut social des artistes et... le rééquilibrage entre pouvoirs politiques.

■ «Art, culture et création. Propositions en faveur d'une politique culturelle à Genève», Rassemblement des artistes et acteurs culturels, Labor et Fides, 80 pages. En librairie (10 francs).

«Il faut inclure la culture dans les programmes de relance»

«Il paraît qu'en chinois, le même idéogramme signifie *crise* et *opportunité*», sourit Sandro Rossetti, le président du Forum. Aussi, Luc Recordon a-t-il été invité à s'exprimer sur «l'importance de la culture en période de crise économique». Le conseiller aux Etats vaudois a en effet déposé en mars une motion demandant au parlement fédéral d'inclure la culture dans les programmes de relance.

«Doris Leuthard m'a répondu poliment qu'en période de crise - c'est bien connu! - les gens ont besoin de se changer les idées et vont aussi souvent au spectacle qu'en temps normal», commente Luc Recordon. «Mais elle confond consommation culturelle et création. Comme beaucoup de gens, elle pense que la culture est une annexe de notre vie, un *nice to have*, alors que c'est le cœur de notre vie.»

Si l'économie voit la culture comme un hochet, «les artistes

ont tendance à juger l'économie comme quelque chose d'un peu sale et manquant d'élévation», constate l'écologiste. D'où un désamour certain entre les deux, alors que «le lien existe bel et bien». Et Luc Recordon de le démontrer: «La culture est un secteur économique à part entière, qui génère - selon une étude de la Haute Ecole de Zurich datant de 2004 - plus de 17 milliards de francs en Suisse. 4% de notre PIB, ce n'est pas rien. Et la culture est le catalyseur d'un autre secteur essentiel de notre économie: le tourisme.» Musées, expositions et spectacles engendrent un tourisme urbain qui dépense volontiers de l'argent.

100 000 travailleurs

Plus de 100 000 personnes sont employées dans les milieux artistiques. «C'est autant que dans la banque et les assurances, précise-t-il. Mais avec des salai-

res évidemment très différents. D'où la précarité des artistes en temps de crise, qui se retrouvent au chômage. Pour limiter les dégâts, il convient d'engager très vite des fonds publics.» (pz)



Luc Recordon. (PIERRE ABENSUR)

Mugny: «Qui paie commande»

«J'ai informé Patrice Mugny de la création de cette commission jeudi dans mon bureau. Mais je vous rappelle qu'il est ici question d'accroître le rôle du canton dans la culture, et que Patrice Mugny n'y est pas favorable», relève Charles Beer. Dans le climat actuel de tensions autour du Musée d'art et

d'histoire, difficile de ne pas voir dans la démarche du Conseil d'Etat un désaveu du travail de Patrice Mugny. Qu'en pense-t-il? «Le fait que Charles Beer forme une commission en vue de l'élaboration la plus consensuelle possible de la loi, c'est normal», commente le conseiller administratif. «Ce qui

serait inacceptable, c'est que le canton décide et la Ville paie! Car qui paie commande...» Voilà le cœur de la question: le Conseil d'Etat mettra-t-il la main au porte-monnaie pour avoir barre sur la culture, ou tout cela ne sera-t-il qu'une petite brise soufflant sur la campagne électorale? (pz)